



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Remplacement des enseignants absents dans les écoles du premier degré

Question écrite n° 15199

Texte de la question

M. Sylvain Carrière alerte M. le ministre de l'éducation nationale sur les difficultés persistantes de remplacement des enseignants absents dans les écoles du premier degré. De nombreuses familles et communautés éducatives alertent sur la multiplication de journées de classe non assurées faute de personnels remplaçants disponibles. Dans plusieurs communes de l'Hérault, notamment au sein de la 8e circonscription, des situations répétées de non-remplacement ont été signalées ces derniers mois, affectant des classes ordinaires comme des dispositifs accueillant des élèves à besoins particuliers. Ces absences non remplacées entraînent des ruptures d'apprentissage préjudiciables aux élèves, désorganisent les équipes pédagogiques et placent les familles dans des difficultés importantes de garde et d'organisation du quotidien. Elles nourrissent également un sentiment croissant d'abandon du service public d'éducation. Cette situation révèle des tensions structurelles en matière de recrutement, d'attractivité du métier et de vivier de remplaçants disponibles, particulièrement dans certains territoires. Il lui demande quelles mesures immédiates le Gouvernement entend prendre pour garantir le remplacement effectif des enseignants absents dans le premier degré et quels moyens supplémentaires il prévoit de mobiliser durablement afin d'assurer la continuité du service public d'éducation sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Carrière](#)

Circonscription : Hérault (8^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15199

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2026